

Quel futur pour nos forêts ?



L'arbre est un allié indispensable mais fragile dans l'atténuation du changement climatique.

Pascal Kholler

PUBLIÉ LE 24 AVRIL 2024 À 10H39.

Une conférence-débat sur le thème « Quel futur pour nos forêts ? » a permis de faire le point sur cet écosystème dont le rôle est de plus en plus essentiel en cette crise climatique.

Ce vendredi 19 avril, une conférence-débat sur le thème « Quel futur pour nos forêts ? », organisée par le collectif Touche Pas à Ma Forêt-Pour le Climat (regroupant 59 organisations), se tenait à la salle des fêtes du village. Il s'agissait de faire le point des connaissances scientifiques actuelles sur cet écosystème dont le rôle est de plus en plus essentiel pour l'homme et la planète, en cette crise climatique que nous vivons.

Antoine de Boutray, directeur de l'ONF des Pyrénées-Atlantiques, Bernard Thimonier, professeur de sylviculture, Pepino Terpolilli, scientifique, co-auteur du Plan Climat pour la France Empreinte 2050 et Bernard Jonville, agronome, par ailleurs maire et conseiller communautaire, ont présenté tour à tour les principales fonctions de la forêt,

les pressions climatiques qui s'exercent sur elle et certains projets locaux. La réunion était ouverte à tous et une cinquantaine de participants étaient présents.

« Un inconfort climatique »

Certaines des missions de l'ONF (Office National des Forêts) ont été rappelées, notamment la préservation de la biodiversité, l'accueil du public, la production de bois, le stockage de carbone et la protection contre les risques naturels.

On estime en France métropolitaine qu'il y a à peu près la moitié des surfaces de forêt qui seront dans « un inconfort climatique » dans les prochaines années, c'est-à-dire qu'elles vont souffrir plus fortement, notamment des sécheresses estivales et des fortes températures.

L'Office doit désormais gérer ce paramètre du climat. Dans 20 ans, les forêts béarnaises devraient pousser dans des climats similaires à ceux actuels du sud de l'Italie. Certaines espèces en auront donc disparu. Bien que, contrairement à ce que l'on pense, la surface forestière soit en progression depuis la moitié du XIXe siècle – du fait principalement de la déprise agricole – on doit s'attendre à une réduction majeure des capacités de survie de la forêt telle que nous la connaissons.

Des comportements vertueux

L'Agence publique s'efforce également d'assurer les continuités écologiques et de préserver la structure et la richesse des sols, quitte à respecter des zones de sénescence qui produisent une biodiversité qu'on ne retrouve pas ailleurs.

Pour mieux gérer cette ressource, il faut diversifier les essences en évitant les monocultures, pratiquer des prélèvements modérés pour que le repeuplement soit le plus permanent possible, proscrire les coupes rases (qui endommagent aussi le sol). Il faut aussi prôner la « sylviculture mélangée à couvert continu », qui permet de répondre aux attentes des propriétaires et de la société, aussi bien écologiques qu'économiques et sociales.

Ces comportements vertueux ne sont pas seulement destinés aux surfaces publiques, mais aussi aux propriétés forestières privées, lesquelles représentent, en France, 75 % de la forêt. En cela, l'action du Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) vient utilement compléter celle de l'ONF et elle peut assister tous les propriétaires de bois.

Une ressource pas inépuisable

Aujourd'hui, et plus encore demain, la forêt est fragile. Pourtant, c'est elle qui nous protège des effets nocifs du changement climatique. Elle est gage de régulation de température, de rétention hydrique, de captation de CO₂, de protection de la biodiversité, de rempart contre les intempéries. La ressource forestière n'est pas inépuisable, son renouvellement infini est un mythe.

A LIRE AUSSI

Ouillon : les habitants sensibilisés au compostage

Lussagnet-Lusson : le Plan local d'urbanisme intercommunal a provoqué le débat

Il faut donc impérativement la protéger, « l'État doit être attentif à ne pas susciter des projets surdimensionnés (lire par ailleurs) qui, ne bénéficiant pas du recul nécessaire, pourraient se révéler néfastes ; le remède s'avérant alors pire que le mal », conclut le collectif avant d'inviter les participants à un buffet convivial qui a permis de prolonger tard les conversations sur ce sujet vital.

Deux projets locaux et des questions

Aujourd'hui, un projet, à Lacq, soulève particulièrement des appréhensions. Celui de la start-up d'[Elyse Energy : E-CHO](#) (lire notre édition du 23 avril). Il s'agit de produire de l'hydrogène, du méthanol et du biokérosène, pour des investissements annoncés respectivement à 400 millions d'euros, 600 millions et 1 milliard. « La ressource, c'est la biomasse (forestière, secondaire ou agricole), autant dire que les prélèvements dans les massifs forestiers vont exploser (en Nouvelle Aquitaine et en Occitanie, on coupe déjà 77 500 hectares tous les ans) », s'inquiète le collectif Touche Pas à Ma Forêt-Pour le Climat.

Le projet prévoit d'étendre sa recherche de bois au pourtour méditerranéen. « Pas facile de régénérer une forêt ainsi mise à contribution, d'autant qu'une replantation sur deux ne fonctionne pas. En outre, un prélèvement annuel de 7,7 millions de m³ dans le Gave de Pau sera nécessaire. Une aberration écologique et une atteinte à la durabilité des ressources », dénonce-t-il.

Un autre projet est en cours à l'ouest de Garlin : Biochar. Là, il s'agit de pyrolyser, dans 4 fours de 25 mètres, 135 000 tonnes de bois par an pour en extraire 20 000 tonnes de biochar (bio-charbon de bois) destinées à fertiliser les terres agricoles. L'investissement y est plus modeste (30 millions d'euros), mais la vente, estimée à 800 à 1 000 euros la tonne, sera-t-elle au rendez-vous ? « Cette initiative accentuera la pression sur le bois. Locale ou pas, car la zone d'approvisionnement est prévue entre 100 et 150 km autour du site », s'inquiète encore le collectif.